



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal no. 10/2017 concernant Demande de Crédit de CHF 185'200.- TTC pour la réfection du virage de la Caroline sis route de Saint-Cergue RC 25-C-P..

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 21 août 2017 pour étudier le préavis susmentionné en la présence de Monsieur le Municipal Patrick Huebscher ainsi que de Monsieur Christian Vuilliomenet chef de service routes et travaux. Nous les remercions pour ses explications et leur disponibilité.

Commentaires généraux :

Tout d'abord, nous avons pris note qu'un plan directeur a été établi afin d'avoir une vision globale de l'état de nos routes et que le présent préavis en découle. La commission aurait toutefois apprécié pouvoir en prendre connaissance.

La commission regrette également que la problématique sécuritaire de la traversée de la route cantonale par le chemin de la Rencontre n'a pas été étudiée.

Compte tenu de l'état du tronçon de route, nous avons bien pris note que l'urgence des travaux sera réévaluée après la fin des travaux du Nyon – St-Cergue prévu pour début octobre 2017. Si la situation le permet les travaux seront reportés en 2018.

Propositions d'amendements :

Aucun

Conclusion:

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal No. 10/2017 en avoir débattu avec la Municipalité, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Arzier, le 21 août 2017.

La Commission ad'hoc:

Flavio BOSCARDIN, rapporteur
Hervé GROSSRIEDER
José REGO
Charles-Emile RAMEL
Nicolas VOUT